

l'enseignement en question(s)

Les profs peuvent-ils coter de manière objective ?

La subjectivité des correcteurs est un phénomène réel et bien connu. Il est aussi de plus en plus combattu.

Il ne manque qu'un demi-point à ma moyenne. C'est à cause de ce prof; il cote à la tête du client et il m'a mis 7 sur 20. Sans lui, je passais sans problème! » Nous avons tous déjà entendu cet argument, sinon dans la bouche de nos enfants, sur les bancs de nos écoles. Une inquiétude actuelle en cette période d'examens.

Est-elle légitime ? Si les biais subjectifs existent, peuvent influencer le correcteur et faire varier les notes, l'argument est de moins en moins tenable.

Les professeurs sont des êtres humains comme les autres. Comme nous tous, il leur arrive de faire des erreurs. Et si, au moment de corriger les copies, ils laissent leur subjectivité

prendre le pas ? « Les dangers ont été démontrés et sont bien connus, reconnaît Dieudonné Leclercq, professeur émérite de l'Université de Liège et spécialisé en évaluation des apprentissages. Mais les enseignants s'attachent, par toutes sortes de précautions, à les éliminer ou les minimiser. »

Quels sont ces fameux biais ? « Il existe toute une série de facteurs qui peuvent modifier la perception qu'un professeur peut avoir des copies. Tout d'abord, il y a ce que l'on pourrait appeler l'instabilité du correcteur. Il peut être de mauvaise humeur, fatigué, etc. Néanmoins, il est très vigilant quant à son état d'esprit dans un souci d'égalité pour les étudiants.

Ensuite, il y a l'effet de contraste. Si un mauvais travail est corrigé après un excellent, il sera davantage sous-évalué, et inversement. Pour annuler cet effet, le correcteur doit savoir précisément ce qu'il attend comme réponses, dresser à l'avance une grille de correction. »

Ne pas regarder le nom des élèves

Dieudonné Leclercq constate aussi un phénomène d'inertie. « Si le prof connaît ses élèves, il sera plus indulgent avec les bons étudiants, ceux qui présentent bien, qu'avec ceux dont les résultats sont en général moins bons », analyse-t-il.

Pour contrer ce phénomène, une piste est de corriger les copies sans regarder les noms des élèves.

Pour notre expert, « cette pratique est de plus en plus utilisée » : « On assiste également à l'inertie au sein d'une même copie. Si le début de celle-ci est excellent, le correcteur aura tendance à laisser plus couler les erreurs par la suite. Ici, c'est la transparence qui prime. Étant donné que l'étudiant peut consulter sa copie corrigée, il peut aussi la contester. Le prof se doit donc d'être irréprochable en cas de litige. »

D'une manière générale, les profs doivent rendre des comptes aux étudiants. « C'est

ce qu'on appelle l'accountability, les exigences des professeurs envers leurs étudiants doivent être claires et signalées dès le début de l'année scolaire. Et c'est à l'aune de ses exigences qu'il corrigera les épreuves. Tout en sachant justifier chacune de ses corrections », développe Dieudonné Leclercq. Cette volonté de transparence oblige donc les

profs à se mettre au-dessus de tout soupçon.

Les professeurs n'ont pas tous les pouvoirs

Par ailleurs, dans nos parcours scolaires, on est souvent inspiré par un professeur.

En plus de la matière qu'il nous transmet, c'est sa subjectivité qu'il fait passer au travers de son cours. C'est aussi elle que l'étudiant est susceptible d'apprécier, ou non.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'un professeur n'a pas tous les pouvoirs sur l'étudiant. « On l'oublie souvent, mais les délibérations remplissent ce rôle. Si les notes accordées à un étudiant par un professeur ne correspondent pas du tout avec ses notes dans les autres cours, il y aura débat », ajoute l'expert.

Un grand nombre de professeurs qui jugent à la fin de l'année scolaire restent donc la meilleure garantie contre la partialité. ■

THOMAS CASAVECCHIA

« Multiplier les points de vue »

ENTRETIEN

Marc Demeuse est professeur à l'Université de Mons. Il y est expert en sciences de l'éducation.

La subjectivité des correcteurs existe-t-elle vraiment ?

Bien sûr, c'est un phénomène qui a beaucoup été étudié et régulièrement constaté.

Les premières études ont débuté dans les années 20 à 30, puis il y a eu un regain d'intérêt à la fin des années 60 avec les contestations étudiantes. Plus récemment, ce sont les stéréotypes de genre qui ont été constatés. On a remarqué que même le nom de l'étudiant pouvait influencer sur ses résultats.

Mais aujourd'hui, l'ensemble du monde éducatif est conscient de l'existence de ces biais, et les combat. Il est nécessaire pour les professeurs d'admettre leur faillibilité. Les er-

reurs restent rares, mais il est nécessaire de reconnaître que nous sommes susceptibles d'en faire.

L'oral est-il plus risqué en termes de subjectivité ?

En réalité, c'est assez similaire à un examen traditionnel. Il faut, pour éviter toute injustice, être bien préparé. Cela signifie que le professeur doit avoir des fiches, une grille de correction très précise qui lui permette d'évaluer chaque étudiant équitablement.

Par ailleurs, il est rare qu'un oral soit la seule base sur laquelle le prof cote. Souvent il est accompagné d'une remise de travail ou un TP, par exemple. Personnellement je réalise tous mes oraux en étant accompagné par un assistant et on discute des réponses, cela permet de multiplier les points de vue.

Par ailleurs, peu le savent, mais les étudiants aussi peuvent être accompagnés d'un témoin pour se protéger de l'arbitraire. Enfin, de plus en plus de profs font tirer les questions aux étudiants. Cela les rassure beaucoup.

Qu'en est-il des questions à choix multiples ? Ne sont-elles pas l'arme absolue contre l'arbitraire ?

Les QCM sont de plus en plus populaires pour deux raisons. La première, c'est que s'ils sont plus longs à réaliser, ils sont beaucoup plus rapides à corriger. Une machine peut d'ailleurs s'en charger.

Ensuite, l'impulsion est venue des États-Unis où les étudiants devenaient toujours plus procéduriers et contestataires, réclamant souvent des points en plus. Le QCM limite le débat. Il n'y a plus de contestation possible. ■

Propos recueillis par
T. Ca.

« Réduire la part de subjectivité »

ENTRETIEN

Bertrand Hamaide est vice-recteur à l'enseignement de l'Université Saint-Louis. Dans cet établissement essentiellement tourné vers les sciences humaines, l'objectivation des cotations prend tout son sens.

L'objectivité totale, un rêve ?

Franchement, les évaluations aujourd'hui sont fondamentalement plus objectives que subjectives, même si, je vous l'accorde, atteindre 0 % de subjectivité est sans doute mission impossible. Cela étant, le risque d'être subjectif est moins important dans les matières techniques que dans les sciences humaines. Vous savez, en maths, une réponse est bonne ou n'est pas bonne. Cela étant, nous avons mis au point des méthodes pour réduire la part de subjectivité spécifique à notre domaine : pour corriger une question ouverte par exemple le professeur

aura nécessairement listé au préalable les mots-clés qu'il entend retrouver dans la réponse. A partir de là, il peut objectiver sa manière de coter.

Dans les oraux, c'est plus compliqué non ?

Pas nécessairement. Nous avons mis des règles au point. Un : un professeur ne peut pas se contenter d'une seule question. Deux : il doit prendre des notes durant l'examen. Les légendaires « au revoir, vous avez 14/20 » ou

« on se reverra en septembre » sans autre forme de procès, c'est terminé. Le professeur doit pouvoir rendre des comptes, expliquer a posteriori là où l'étudiant s'est trompé. A notre niveau, cela fait clairement partie du règlement des examens. Nous exhortons les professeurs à consigner la synthèse de leur évaluation dans un document propre à chaque étudiant. Nous leur de-

mandons aussi de vérifier, en fin de journée, la logique entre toutes les cotations individuelles et éventuellement de rectifier le tir si nécessaire. On fait tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire cette petite part de subjectivité.

Osons un cliché : le prof peut-il rester insensible à une jolie fille ou à un garçon mal habillé ?

Ce sont des légendes, ces histoires ! Vous savez, les professeurs voient énormément d'étudiants sur une journée. A Saint-Louis, il nous arrive de recevoir 600 jeunes pour un même examen oral. Certains en arrivent à ne plus se souvenir de la tête des étudiants qu'ils ont vus une heure avant. Cela étant, nous attendons des élèves un minimum de respect pour leurs professeurs : on ne vient pas à un examen avec un t-shirt troué par exemple. Mais l'inverse est tout aussi vrai : nous attendons du respect des professeurs pour leurs élèves. ■

Propos recueillis par
ÉRIC BURGRAFF